

République Française



Ville de Draguignan

N°2023-167

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	36

**INSTAURATION D'UN DISPOSITIF D'AIDE FINANCIÈRE À LA FORMATION DU
B.A.F.A ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LES
HEURES LIBRES DE LA JEUNESSE (HLJ) - INSTITUT MÉDITERRANÉEN DU
SPORT, DE L'ANIMATION ET DU TOURISME (IMSAT)**

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 15 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, SYLVIE FRANGIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FREDERIC RENAULD

PROCURATIONS :

HUGUES BONNET À BRUNO SCRIVO, LISA CHAUVIN À CHRISTINE NICCOLETTI, ANNE-MARIE COLOMBANI À CHRISTINE PRÉMOSELLI, ÉVELYNE LORCET À MARTINE ZERBONE, RENÉ DIES À JEAN-BERNARD MIGLIOLI,

ABSENTS :

FRANÇOIS GIBAUD, HUGUES BONNET, LISA CHAUVIN, ANNE-MARIE COLOMBANI, ÉVELYNE LORCET, RENÉ DIES, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance : CAMILLE DIQUELOU

Publié le : 17 NOV. 2023

RAPPORTEUR : STÉPHAN CÉRET JACQUET

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité d'accompagner les jeunes dracénois dans leur parcours professionnel ;

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est une porte d'entrée vers les métiers de l'animation et peut constituer la première étape d'un parcours professionnel. Pour ces raisons, la Commune de Draguignan en partenariat avec l'association les Heures Libres de la Jeunesse (HLJ) - Institut Méditerranéen du Sport de l'Animation et du Tourisme (IMSAT) souhaite accompagner les jeunes, dans la préparation de cette formation.

La mise en place de cet accompagnement consiste en la signature d'une convention entre la Commune de Draguignan et l'Association HLJ - IMSAT. La signature de ladite convention a pour objet l'organisation par l'Association HLJ - IMSAT de deux sessions de formation générale au BAFA à un tarif préférentiel de 300 € par stagiaire et d'une session d'approfondissement BAFA à un tarif préférentiel de 200 € par stagiaire et ce pour les jeunes âgés de 16 à 30 ans. Les sessions seront organisées pendant les petites vacances de l'année 2024. Le nombre de place étant limité, l'inscription se fera directement auprès du service Info Jeunes de la ville.

En contrepartie, la Commune s'engage à mettre à disposition de l'Association HLJ - IMSAT, à titre gratuit, les locaux du gymnase de l'école Jean GIONO pour toute la durée des deux stages de formation générale au BAFA.

De plus, la Commune souhaite également apporter une aide financière d'un montant de 100 € pour l'inscription à la première session de formation générale du BAFA et de 50 € pour la session d'approfondissement BAFA. Ce dispositif s'adresse uniquement aux jeunes âgés de 16 à 30 ans, résidant sur la Commune de Draguignan.

Il s'agit d'une aide ponctuelle, exceptionnelle, annuelle et non renouvelable, en contrepartie il sera demandé aux jeunes de participer en tant que bénévole à deux demi-journées d'action citoyenne.

L'instruction des demandes sera réalisée par le service Info Jeunes de la ville après le dépôt du dossier de candidature avec les justificatifs demandés.

Le projet de convention est joint en annexe.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de l'année 2024.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
À L'UNANIMITÉ,

- Approuve la mise à disposition à titre gratuit, de locaux au profit de l'Association HLJ - IMSAT pour l'organisation des sessions de formation générale ;
- Approuve le dispositif de participation financière de la Commune, à hauteur de 100 € par demandeur, au coût de la première session de formation générale du BAFA et de 50 € par demandeur, au coût de la session d'approfondissement BAFA ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à venir entre la Commune de Draguignan et l'Association HLJ - IMSAT et tout acte y afférent.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional

Secrétaire de séance :



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés 

Berger
Levrault **BL**

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE DRAGUIGNAN

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_167
Objet :	INSTAURATION D'UN DISPOSITIF D'AIDE FINANCIÈRE À LA FORMATION DU B.A.F.A ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LES HEURES LIBRES DE LA JEUNESSE (HLJ) - INSTITUT MÉDITERRANÉEN DU SPORT, DE L'ANIMATION ET DU TOURISME (IMSAT)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-11-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	083-218300507-20231115-2023_167-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 083-218300507-20231115-2023_167-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 2023-167.pdf Nom métier : 99_DE-083-218300507-20231115-2023_167-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	161.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 novembre 2023 à 09h45min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 novembre 2023 à 09h45min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 novembre 2023 à 09h45min35s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	17 novembre 2023 à 09h45min45s	Reçu par le MI le 2023-11-17